

N° 4 - 26 avril 2016

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

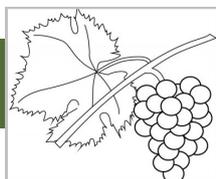
A RETENIR CETTE SEMAINE

Mange-bourgeons : Fin de période de sensibilité. Présence plus marquée qu'en 2015.

Pyrales : Tout début des remontées.

Mildiou : Risque épidémique considéré comme faible en raison des températures actuelles limitantes.

Tordeuses : Réseau de piégeage en place. Début de vol imminent.



STADES PHENOLOGIQUES



Les premières feuilles s'écartent.

La douceur de la semaine dernière a été favorable au développement végétatif. Par contre, les températures fraîches enregistrées depuis samedi ralentissent la progression de la phénologie.

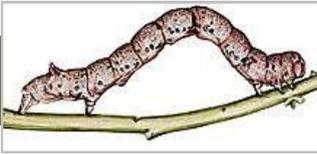
Toutes les parcelles ont atteint ou dépassé le stade 05 « débourrement du bourgeon ».

En secteurs hâtifs, les plus précoces sont au stade 06 « écartement des feuilles » voire 07 « une feuille étalée ».

Quelques jours de retard sont observés par rapport à la moyenne des dix dernières années.

REMARQUE : ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 18 au 22 avril sur 181 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.





MANGE-BOURGEONS

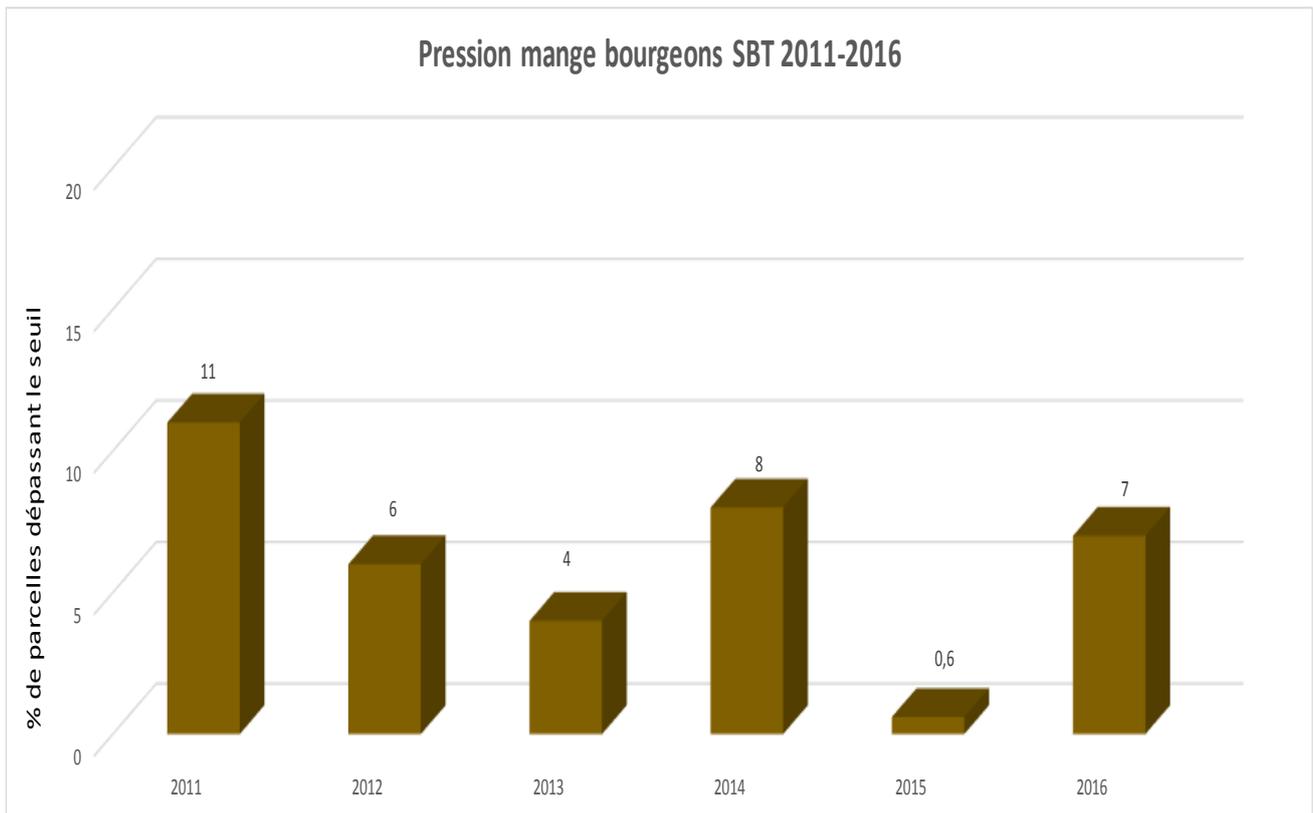
Situation

Peu d'évolution depuis la semaine dernière.

Les dégâts demeurent limités bien que plus importants qu'en 2015.

Dans 30 % des parcelles, aucun dégât n'est observé. Dans les parcelles qui présentent des ceps touchés, le taux moyen d'attaque est de 6.7 ceps sur 100 avec au moins un bourgeon grignoté.

Treize parcelles du réseau BSV (soit 7 % des parcelles) atteignent ou dépassent le seuil de 15 % de ceps avec au moins un bourgeon évidé.



Analyse du risque

La phase de sensibilité de la vigne aux mange-bourgeons est maintenant dépassée.

Le risque peut être écarté. Fin de la surveillance.



TORDEUSES

Situation

Le réseau de piégeage est opérationnel depuis le 20/04 (source Comité Champagne). La date moyenne de début de vol sur ces 10 dernières années est le 18/04 pour la cochylys et le 20/04 pour l'eudémis.

Le vol n'a toujours pas débuté mais ne devrait plus tarder dès que les températures remonteront un peu. A confirmer lors des prochains relevés.

Analyse du risque

Pour rappel, la pression tordeuses de la 1ère génération est appréhendée à partir des observations des glomérules.



MILDIOU

Situation

La maturité des œufs d'hiver est acquise depuis mi avril en conditions contrôlées (source Comité Champagne).

Analyse du risque

Des contaminations primaires sont possibles au vignoble si plusieurs conditions sont réunies : maturité des œufs d'hiver, réceptivité de la vigne (stade 06 atteint ou dépassé), et pluie d'au moins 2 mm avec une température moyenne journalière égale ou supérieure à 11°C (à 2 mètres sous abri) sur un sol déjà humide.

Les pluies du week-end dernier ont été faibles et sont tombées sous des températures limitantes, sauf au niveau de la station des Riceys dans la nuit de vendredi à samedi, où les relevés indiquent que la température a flirté avec les 11°C (source : stations météo du Comité Champagne). Il est possible que, dans ce secteur, très localement, quelques contaminations marginales se soient produites. Cependant, vu la fraîcheur, les cycles d'incubation seront très longs.

Actuellement, le risque mildiou peut être considéré comme faible pour les raisons suivantes :

- la phénologie est peu développée et les inflorescences sont encore bien protégées par les feuilles
- les températures du week-end dernier et de la semaine à venir sont très fraîches
- d'après le modèle Potentiel Système (SESMA), l'EPI (Etat Potentiel Infectieux) est en baisse du fait des températures froides enregistrées depuis samedi

Les premières contaminations se feront donc probablement lors des prochaines pluies survenant avec des températures plus douces.

La situation sera actualisée dans le prochain message, le 3 mai.



PYRALES

Situation

L'observation des pyrales reste encore délicate du fait des stades phénologiques peu avancés. Les premières chenilles (1 à 2 mm) ont été décelées en ce début de semaine sur des parcelles de chardonnay au stade 07 "première feuille étalée". Les observations devraient réellement commencer la semaine prochaine.

Analyse du risque

Il s'agit du tout début des remontées. Il est trop tôt pour évaluer le niveau de présence de ce ravageur et le risque associé.

Seuil d'intervention : 100 % des ceps occupés par au moins une chenille de pyrale.





Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

En 2016, les partenaires du réseau SBT Vigne sont : Champagne Veuve Clicquot Ponsardin, CIVC, Cohesis Vigne, COMPAS, Coopérative Champagne Coligny, Champagne Chassenay d'Arce, Coopérative Charles Collin, CSGV, CVC Nicolas Feuillatte, FCM Consultants, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, Chambre d'agriculture de la Marne, Magister, Ets RITARD, SOUFFLET Vigne, STAHL, Union Auboise, Union Champagne, Viti-Concept.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagric.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

et de la DRAAF :

<http://draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE
CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE :**

Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohesis Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - Champagne Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Auboise - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédaction : le CIVC avec relecture du GDV Marne, Ets RITARD et DRAAF-SRAL.

Animation du réseau Vigne : Alexandra BONOMEELLI - CIVC. Tél. : 03 26 51 50 62. Courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagric.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.